

« Le théâtre et l'État au Québec »

François Colbert

Numéro 22 (1), 1982

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/29238ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Cahiers de théâtre Jeu inc.

ISSN

0382-0335 (imprimé)

1923-2578 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Colbert, F. (1982). Compte rendu de [« Le théâtre et l'État au Québec »]. *Jeu*, (22), 152–154.

reaucratique et militant davantage intéressé au « travailleur » qu'au « culturel » prônant une dépendance quasi totale des troupes envers l'État pour assurer leur survie économique ». Constat qui me semble légèrement exagéré en regard des deux organismes dont l'auteur ne parle pas (U.D.A. et A.D.T.).

Au lieu de dénoncer — comme on le fait souvent chez les artisans « reconnus » et les fonctionnaires — les luttes idéologiques qui ont opposé les troupes, et la logique économique limitée de l'A.Q.J.T., il aurait peut-être mieux valu établir un parallèle entre cette attitude et

celle qu'adopte le milieu plus traditionnel. De plus, quand il est question d'auteurs et de création, Angèle Dagenais ignore complètement le Centre d'essai des auteurs dramatiques et la quasi-indifférence des directeurs de compagnies théâtrales, vis-à-vis de l'action et des représentations du C.E.A.D.

« Volontairement incomplet » écrit l'auteur et elle a bien raison. Son document reste cependant une pièce unique, écrite dans un langage simple et accessible à tous.

martine rousseau-corrivault

« le théâtre et l'état au québec »

Essai d'Adrien Gruslin, Montréal, VLB éditeur, 1981, 413 p., ill.

Dans cet essai, Adrien Gruslin tente de démontrer, chiffres à l'appui, les choix effectués dans le secteur du théâtre par les divers paliers gouvernementaux depuis 1957-1958. Il analyse tour à tour et compare entre elles les « actions et inactions » du Conseil des Arts du Canada, du ministère des Affaires culturelles du Québec et du Conseil des Arts de la Communauté urbaine de Montréal.

Cet ouvrage a le mérite de rassembler en tableaux facilement compréhensibles les informations concernant les subventions reçues par chacune des compagnies du Québec de 1957-1958 à 1980-1981; ces données sont réparties en trois sections distinctes correspondant à chacun des trois niveaux de gouvernement. Le lecteur peut dès lors comparer l'assistance financière consentie à telle troupe par rapport à telle autre ou encore s'informer de la période pendant

laquelle une compagnie a été subventionnée, quel niveau d'aide lui a été consenti et quel organisme d'État y a contribué; on y apprend notamment que le P'tit Théâtre de la Basoche a été subventionné par le M.A.C. en 1961-1962 (2 000 \$) et 1962-1963 (1 000 \$), mais ne l'a pas été par les deux autres organismes gouvernementaux. Ces tableaux sont présentés en annexe et couvrent plus de cent pages.

Outre ces informations de type purement statistique, Adrien Gruslin trace l'historique des différents organismes gouvernementaux du secteur du théâtre, relève les objectifs aussi bien généraux que spécifiques ayant présidé à leurs destinées et porte un jugement, parfois sévère, sur la façon dont leur mandat a été ou non respecté (chapitre cinq).

Mais d'abord et avant tout, l'auteur cherche à cerner les choix politiques de l'État, explicites ou implicites, qui ont

mené à la situation où dix compagnies monopolisent près des trois quarts des subventions alors que les quatre-vingts autres doivent se partager ce qui reste. Disons tout de suite que l'auteur manifeste un parti pris évident en faveur du théâtre de création, en opposition aux autres formes de théâtre et, en ce sens, critique sévèrement non seulement le type d'intervention de l'État, mais aussi, à tort ou à raison, le travail effectué par les compagnies dites institutionnelles.

Dans le premier de ses cinq chapitres, l'auteur tente un essai de catégorisation qui le porte à définir huit catégories de théâtre au Québec, soit: le théâtre institutionnel, le théâtre de laboratoire, le théâtre pour enfants, le Jeune Théâtre professionnel, le théâtre parallèle, le théâtre amateur, le théâtre étudiant et le théâtre d'été. Il n'est pas certain que tous les praticiens du théâtre seront d'accord avec les définitions utilisées par Gruslin pour cerner les diverses pratiques théâtrales au Québec; il est en effet malaisé de vouloir catégoriser une diversité d'actions aussi grande que celle vécue par le milieu théâtral québécois (l'auteur s'y perd d'ailleurs un peu dans ses définitions). D'autres se sont aussi heurtés au problème sans le résoudre. Nous devons cependant souligner que cette catégorisation avait pour but de faciliter l'analyse statistique ultérieure, ce qui explique sa présence en début de volume. Par contre, nous croyons que l'auteur n'avait pas à dénigrer systématiquement chacune des compagnies institutionnelles (sans même faire intervenir des critères de qualité), ce qui ne se justifiait aucunement dans le contexte de cet essai, d'autant que cette critique repose beaucoup plus sur des préjugés que sur une analyse objective des faits; d'ailleurs, l'auteur convient lui-même dans sa conclusion que « à l'heure actuelle... ni les gros organismes ni les petits ne sont servis adéquatement par les gouvernements » (p. 279). Nous pouvons de

plus relever plusieurs inexactitudes quant à l'analyse de la situation du théâtre institutionnel; à titre d'exemple, mentionnons qu'il est faux de prétendre que « ...subventionnées à fort pourcentage, ces maisons (institutionnelles) sont devenues dépendantes des pouvoirs publics... » (p. 37), ce qui serait plutôt le cas du Jeune Théâtre si on considère qu'au M.A.C. les compagnies institutionnelles étaient subventionnées en 1979-1980 à 48,6% contre 52,9% pour l'ensemble du Jeune Théâtre¹; d'une façon purement objective, cette critique pourrait être formulée pour le Jeune Théâtre, ce qui serait pour le moins injuste car, pour quiconque vit la situation de ces jeunes organismes, le manque de ressources financières est non seulement évident, mais devient presque intolérable.

Le chapitre deuxième donne un aperçu des montants totaux alloués au Québec par les trois subventionneurs depuis 1957-1958; il comporte plus particulièrement une analyse de la part du budget du Conseil des Arts du Canada attribuée au Québec en regard du poids relatif de la province en terme de population.

Dans son troisième chapitre, l'auteur fait ressortir la disparité entre les sommes allouées par l'État aux institutionnels versus le Jeune Théâtre, mais aussi l'écart qui se creuse entre les compagnies de Jeune Théâtre. Il soutient que non seulement les compagnies institutionnelles sont privilégiées mais que l'État opère des choix politiques à l'intérieur même de son aide à la création. Ceci dénote, selon l'auteur, une absence de politique claire de la part des pouvoirs publics (sic).

1. COLBERT, François, *Le Marché québécois du théâtre professionnel francophone pour adultes: mesure du degré de saturation. Rapport de recherche n° 81-17*, Hautes Études Commerciales de Montréal, septembre 1981, p. 13, publié par l'Institut québécois de recherche sur la culture (I.Q.R.C.) sous le titre *le Marché québécois du théâtre*.



Quoique la remarque qui suit n'enlève rien à la valeur des conclusions de l'auteur, soulignons qu'il est inexact de comparer les compagnies institutionnelles à celles du Jeune Théâtre par une opération qui cumule les subventions sur vingt-deux années alors que la presque totalité des compagnies de Jeune Théâtre a vu le jour après 1970 et l'inverse étant vrai pour la plupart de celles de l'autre catégorie.

Le chapitre quatre poursuit la réflexion du précédent et tente de démontrer que, outre les cas évidents de censure (ex: *Les fées ont soif*), il y a tout de même censure de la part de l'État de par le mode d'attribution des subventions qui favorise la production, donc les compagnies institutionnelles, au détriment de la création, donc du Jeune Théâtre.

Finalement, le chapitre cinq expose ce qui a été souligné au début, soit la dichotomie entre l'objectif initial des divers organismes subventionneurs et les ré-

sultats réels obtenus.

À cet ouvrage, on doit reprocher certaines inexactitudes et contradictions, quelques affirmations gratuites, plusieurs jugements de valeur et une faiblesse générale dans l'analyse; il appert cependant que la question traitée est loin d'être simple, comme le souligne lui-même l'auteur dans son avant-propos, et qu'en ces temps de difficultés économiques, certains choix doivent être faits. En conséquence, *le Théâtre et l'État au Québec* prend position en faveur de la création et pose des jugements et des interrogations qui alimenteront certainement le débat. Par ailleurs, nous croyons que, contrairement à ce que prétend Adrien Gruslin dans la première phrase de son livre, cet ouvrage ne se situe pas entre le travail de recherche universitaire et l'essai journalistique, mais bien plutôt entre l'éditorial et l'essai journalistique. En effet, le travail de recherche universitaire implique une analyse objective et une rigueur scientifique, ce qui n'est pas, à notre avis, le cas pour cet essai qui constitue plutôt une réflexion et une prise de position documentée sur les subventions.

françois colbert